



Fiche repère

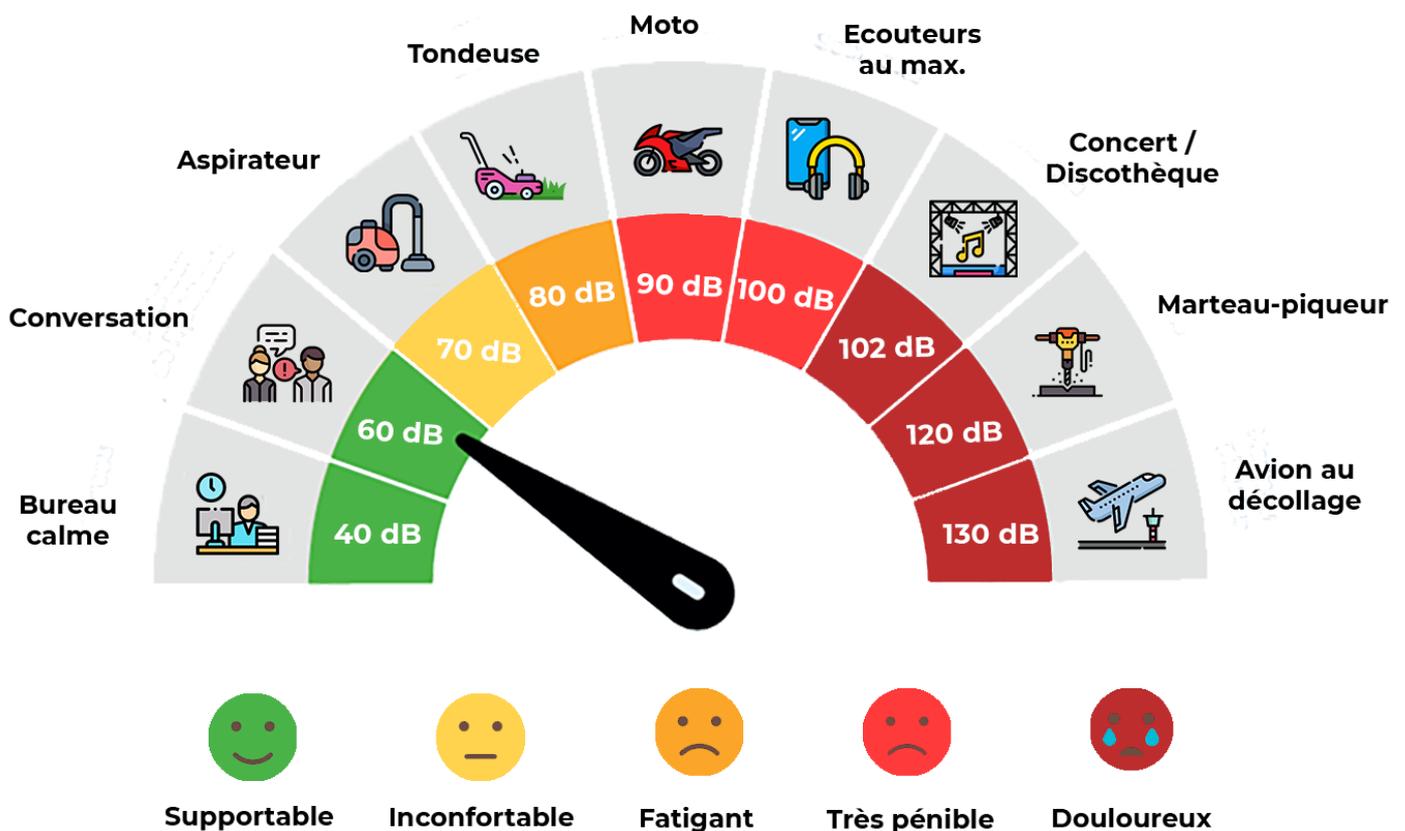
Le bruit



Le risque bruit ? C'est quoi ?

Le bruit est un son produit par des vibrations acoustiques qui crée au niveau de l'oreille une sensation auditive désagréable, gênante voire insupportable. La perte d'audition est irréversible. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour prendre soin de vos oreilles !

Echelle de bruit



Les sources de bruit sont multiples

Dans le travail

- Cantine, restauration collective d'entreprise
- Industrie : travaux sur métaux, machines industrielles
- Garage : outils pneumatiques, outils électriques, compresseurs
- BTP : engins de chantiers
- Événementiel : spectacle, concert, DJ
- Activités militaires
- Transport : avion, bateau, train

Mais aussi dans la vie de tous les jours

- Bricolage : tondeuse, perceuse, tronçonneuse...
- Loisirs : écouteurs, concerts, discothèques, chasse, événements sportifs en intérieur...



Au cumul de bruit entre le travail / la vie privée

Effets possibles

Sur l'oreille

Une **fatigue auditive** allant jusqu'à la **surdité progressive**, bilatérale (silencieuse **et irréversible**) pouvant être accompagnée d'**acouphènes** (sifflements permanents dans les oreilles).

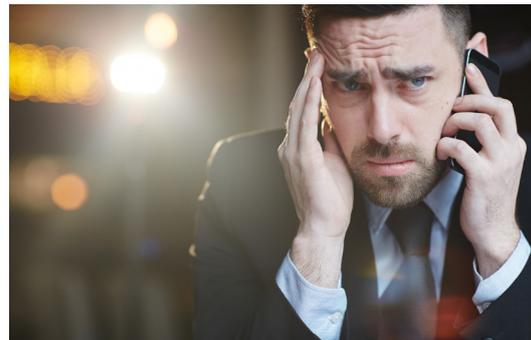


Sur la santé

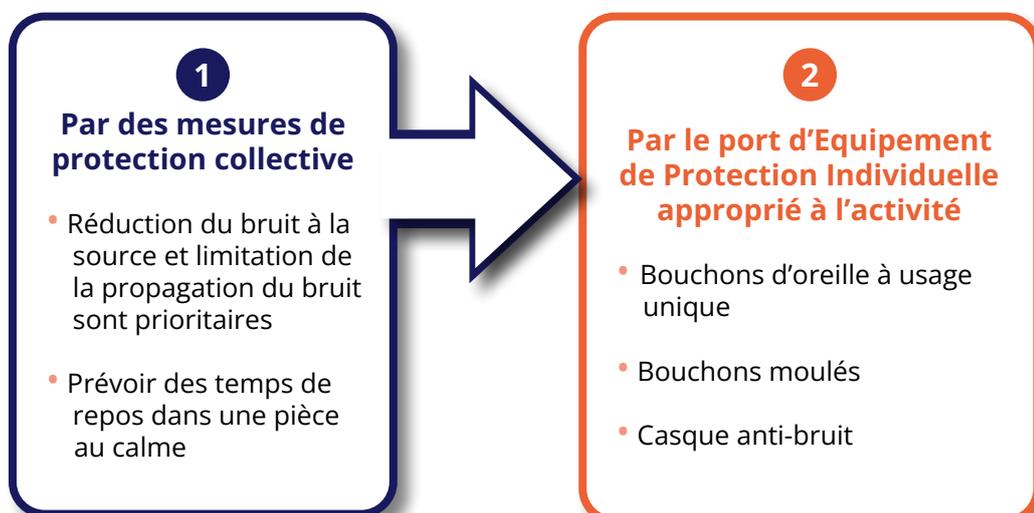
- fatigue, irritabilité, nervosité
 - maux de tête
 - trouble du sommeil
 - hypertension, troubles cardiovasculaire et digestifs
-  • femme enceinte : risque sur le fœtus dans les 3 derniers mois de grossesse

Sur le comportement

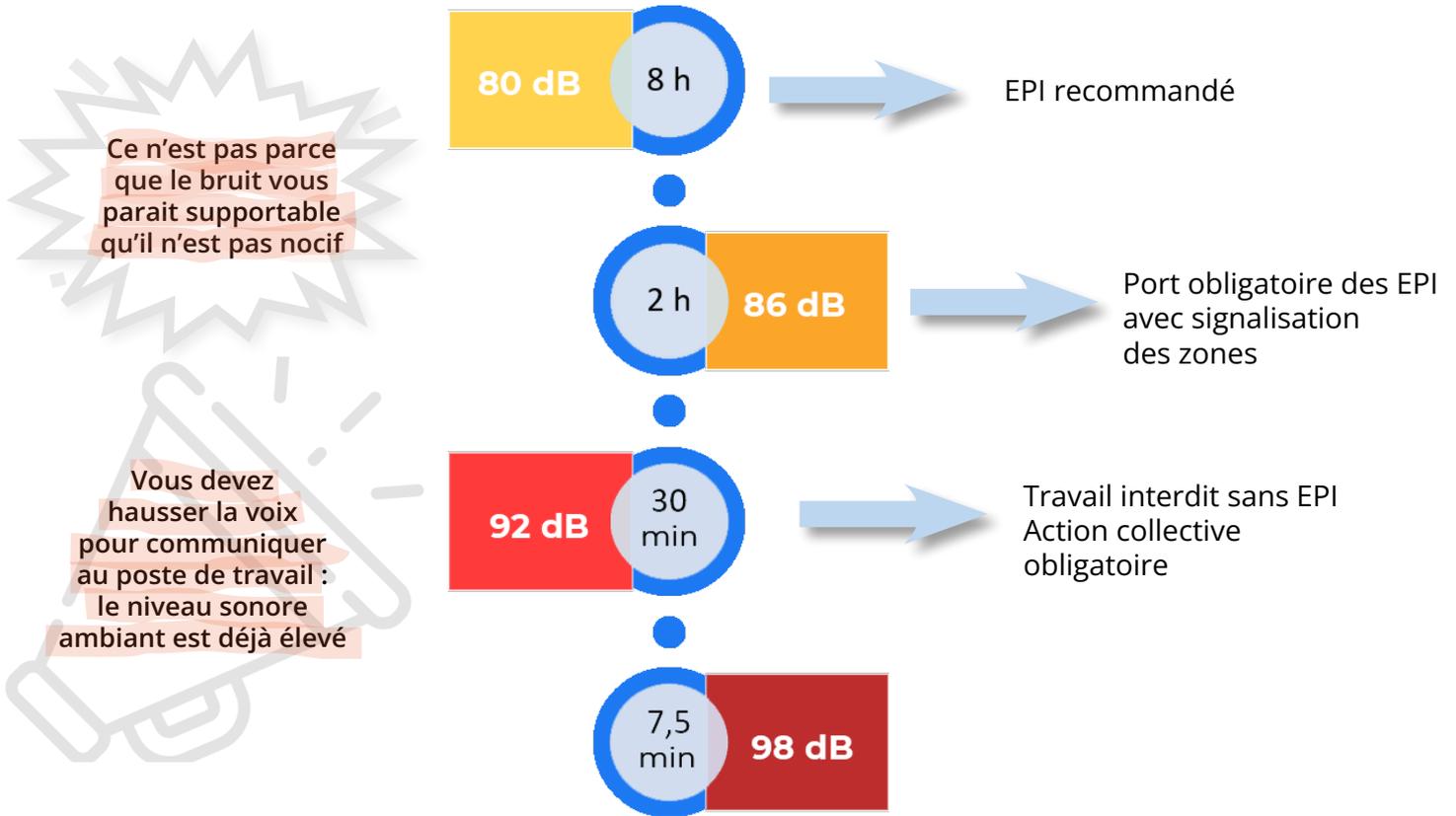
- risque d'erreur, d'accident
- difficultés de concentration
- perturbation de la communication
- isolement social et familial



Prévenir le risque



Niveau sonore en dB / Durée d'exposition maxi



Etre exposé 8 heures à 80 dB est aussi dangereux que d'être exposé 30 min à 92 dB

Le déficit auditif s'installe de façon progressive, il n'est pas perceptible

La perte d'audition naturelle liée à l'âge est aggravée par l'exposition au bruit

Où en êtes-vous ?

Faites-vous répéter votre interlocuteur ?

Vous avez des difficultés à suivre une conversation de groupe ?

Vous fait-on remarquer que le volume de la télévision ou de la radio est trop fort ?

N'hésitez pas à demander un audiogramme lors de votre visite au Service de Prévention et de Santé au Travail